

N°58 Octobre 2002

**Recherche en économie,
raison universitaire et raison sociale**
Cas du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation

Mogni ALI

DOCUMENTS DE TRAVAIL

n°58

Octobre 2002

**Recherche en économie,
raison universitaire et raison sociale**
Cas du Laboratoire Redéploiement Industriel et
Innovation

Mogni ALI

Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation
Maison de la Recherche en Sciences de l'Homme
21, quai de la Citadelle 59140 DUNKERQUE (France)
Téléphone : 03.28.23.71.47 – Fax : 03.28.23.71.43 – email : labrii@univ-littoral.fr
Site Web : <http://www-heb.univ-littoral.fr/rii>

RECHERCHE EN ÉCONOMIE, RAISON UNIVERSITAIRE ET RAISON SOCIALE

Cas du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation

RESEARCH IN ECONOMICS, UNIVERSITY REASON AND SOCIAL REASON

The " Industrial Redeployment and Innovation" Laboratory Case

RESUME– L'économie est un ensemble d'activités organisées de production et d'échange. L'économie est aussi l'étude positive des rapports des hommes vivant en société et dont le but est la satisfaction de multiples besoins. Mais, que veut dire "recherche en économie" ? Il s'agit de produire et de finaliser les connaissances sur les rapports sociaux de production et d'échange par l'étude, la théorisation, l'enseignement et le débat. Dans ce contexte, nous devons évoquer les rôles et les rapports contradictoires entre le chercheur et l'expert en économie. L'étude du laboratoire de recherche en économie "Redéploiement Industriel et Innovation" nous permet de tracer cette frontière ; d'évoquer les problématiques et les contraintes de la "recherche pure" dans un monde où l'excellence est souvent mesurée par l'efficacité des politiques de valorisation commerciale de la recherche. Le chercheur est ainsi averti...

ABSTRACT– *The economy is an organized set of production and exchange activities. Economics are the positive study of human relations, in a social context, which aims at satisfying a variety of needs. But what does "Research in Economics" means? It is to produce and develop through, teaching, studies, theories and debates, the knowledge about the production and exchange social relations. In this context, we must deal with the contradictory roles and relations between the researcher and the expert in economy. The analysis of the research unit "Industrial Redeployment and innovation", helps us to clear this boundary, and to call up the problematics and constraints of "Basic research" in a world where excellence is often measured through the commercial efficiency of Research. The researcher is then aware...*

**RECHERCHE EN ÉCONOMIE,
RAISON UNIVERSITAIRE ET RAISON SOCIALE**
Cas du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
I- LA RECHERCHE EN ÉCONOMIE	6
A- La recherche	6
B- L'économie comme science et discipline	6
C- L'explication rationnelle de la recherche et utilité sociale	7
II- EVALUATION DE LA RECHERCHE ET UTILITE SOCIALE	10
A- Raison universitaire : Évaluation de la recherche	10
B- Raison sociale : Utilité sociale	12
III- LE CAS DU LABORATOIRE REDEPOIEMENT INDUSTRIEL ET INNOVATION	14
A- Présentation du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation	14
1- Les axes de recherche	14
2- Les formations conjointes	14
3- Les structures associées	15
4- Les activités éditoriales	15
5- Les multiples relations de partenariats	17
B- Réalisations et perspectives du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation	18
C- Tableau n°1 : Typologie, objectifs et réalisation de la recherche	19
Organigramme du Laboratoire RII	20
CONCLUSION	21
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	22

**RECHERCHE EN ÉCONOMIE,
RAISON UNIVERSITAIRE ET RAISON SOCIALE**
Cas du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation

INTRODUCTION

En économie et en science économique, le contexte de la découverte met au centre le rôle éminent du savant. Guillaume Quiquerez a suscité la réflexion autour d'une définition du Général De Gaulle : le "*chercheur*" est plus proche administrativement du scientifique alors que le "*découvreur*" se focalise sur la finalité de la science plutôt que sur la posture laborieuse de celui qui la sert¹.

La recherche en économie trouve son bien fondé sur le fait que la distance qui sépare le "*chercheur*" du "*découvreur*" doit se raccourcir. On peut ainsi penser au savoir, à la production de la connaissance et aux travaux de recherche affinés et applicables dans une situation particulière de la vie économique. Au sens épistémologique, la recherche en économie soulève le rôle du chercheur et les conditions dans lesquelles s'effectuent les recherches. On verra, à l'opposé que l'intérêt du "*découvreur*" naît de ce qu'il trouve. En 1917, Schiller se sert des écrits d'Aristote pour montrer que la discussion ou le débat scientifique fait toujours référence à l'étude du processus de recherche au contexte de la justification. Une théorie s'évalue en fonction du contexte de sa découverte. Dans les termes de la typologie gaullienne, chercheur et découvreur deviennent ainsi indistincts, tant du point de vue ontologique que du point de vue temporel.

L'épistémologie économique contemporaine a pris partie dans ce débat. Pour différentes raisons, en effet, la plupart des philosophes de la science économique ont désormais l'habitude d'adopter la posture séparatiste. Les aprioristes minoritaires justifient cette approche en faisant valoir que les hypothèses économiques étant connues et vérifiées par introspection, l'analyse du contexte de la découverte est superflue. Pour les empiristes purs, leur attention épistémologique est fondée sur leur confiance dans les tests empiriques. Les empiristes purs sont considérés comme des juges suffisants à l'évaluation de la qualité d'une théorie. Selon Zouboulakis² et depuis le XIX^e siècle, la réflexion épistémologique a acquis ses lettres de noblesse en économie. Mais, Leroux et Marciano considèrent que l'économie en tant que spécialité à part entière a acquis sa connaissance très récemment. Tous les économistes, certes, ne se sont pas convertis au poppériannisme même si la problématique et beaucoup des positions de Popper animent encore les débats épistémologiques en économie. L'essentiel des discussions tourne autour du critère de scientificité.

Nous sommes appelés à traiter un thème en rapport direct avec la recherche et l'économie. Dans une première partie, nous étudierons la recherche en économie. Nous parlerons plus particulièrement de l'explication rationnelle de la recherche en économie. Dans une deuxième partie, nous insisterons sur l'analyse de la raison universitaire et de la raison sociale. Il s'agit de montrer l'importance de l'évaluation de la recherche par rapport à

¹ De Gaulle ironisait jadis sur l'appellation de "*chercheur*" dont notre jargon administratif affuble le scientifique. Le bon sens présidentiel aurait préféré le sobriquet de "*trouveur*" qui avait le mérite, à ses yeux, d'insister sur la finalité de la science. On verra un peu plus loin le terme de "*découvreur*" remplacer celui de "*trouveur*".

² Zouboulakis considère l'épistémologie comme étant une branche de la philosophie qui consiste à expliquer le rôle que joue la science dans la transformation de la société et les conséquences engendrées par la technologie dans le quotidien. L'analyse philosophique de l'économie en tant que science humaine devient donc une approche épistémologique.

l'université et d'insister sur l'utilité sociale de la recherche (clôture et ouverture). L'objectif est de mettre en évidence la dynamique des rapports laboratoires-sociétés. Dans une troisième partie, nous évoquerons le cas du laboratoire RII : partenariat, mobilité et évolution des relations surtout contractuelles. Quelle est la place du laboratoire RII dans la recherche en économie?

I- LA RECHERCHE EN ÉCONOMIE

Bachelard³ dans une lignée toute française, évoque l'idée d'une connaissance objective en matière de recherche. Il met en relation l'économiste et l'épistémologue qui ressentent le besoin de psychanalyser leur connaissance objective. C'est de cette façon que l'économiste prend le caractère épistémologique dans le courage et la volonté de mener à bien sa propre tâche.

A- La recherche

Au sens épistémologique, la recherche correspond à un besoin humain. L'Homme, dans cette définition de la recherche devient un acteur stratégique. La connaissance et la compréhension du monde humain et de la nature devient une préoccupation majeure pour l'économiste-épistémologue. Dans ce contexte, la recherche caractérise l'Homme dont l'intelligence et la conscience obéissent nécessairement à des processus cognitifs et rationnels.

La recherche pure est la recherche fondamentale qui se présente comme étant la production des connaissances. La recherche fondamentale est typologiquement composée de la recherche publique produite dans les universités et de la recherche privée localisée généralement dans les entreprises. Parlant de la recherche privée, on peut noter le rôle important que jouent les technologies traitées au niveau urbain et la recherche industrielle en relation directe avec le système productif (usines, industries, firmes ...). En France et en Allemagne, depuis la première guerre mondiale et surtout depuis la seconde guerre mondiale, l'État a commencé à intégrer la science dans l'économie nationale à l'image des États-Unis d'Amérique. En France, l'intégration de la science dans l'économie nationale est rendue possible grâce à la définition des grands programmes scientifiques. En Allemagne, cette intégration de la science dans l'économie nationale s'est effectuée par la mobilisation progressive de tous les acteurs de l'activité économique.

La recherche appliquée est la somme des connaissances continuellement et progressivement pondérées et affinées dans le temps. Toutes ces connaissances produites sont orientées ou finalisées en fonction des besoins de l'Homme et de la société. En général, la recherche appliquée est l'ensemble des travaux d'un "*chercheur*" ou d'un "*découvreur*" répondant à un problème de la vie ou de l'activité économique : le principe de la main invisible d'Adam Smith ; la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo ; le théorème de Samuelson énonçant que les entreprises ont intérêt à se spécialiser et à se localiser dans les pays qui possèdent une dotation de main-d'œuvre très abondante, docile et bon marché.

B- L'économie comme science et discipline

³ Bachelard a écrit deux ouvrages. Le premier est consacré à la science, aux concepts et à l'activité rationaliste. Le second ne concerne que la poésie, aux symboles et à l'activité onirique. Dans le cadre de ses essais seule sa philosophie des sciences préoccupe l'opinion.

La science économique, au sens encyclopédique, regroupe tous les aspects les plus fondamentaux. Elle implique une bonne maîtrise de la vie économique et sociale. La science économique est d'autant plus associée à la pluridisciplinarité : histoire, sociologie, mathématiques, technologie, économie, etc. La science économique fait partie des sciences humaines et sociales. Elle regroupe toutes les connaissances économiques à caractère scientifique. Il s'agit d'une discipline composée de plusieurs branches différentes mais complémentaires : économie industrielle, économie de l'entreprise, économie financière, économie de l'innovation, etc.

On peut définir l'économie comme étant l'ensemble des activités organisées de production et d'échange. Au sens plus large, l'économie évoque la qualité qui consiste à modérer les dépenses dans une organisation hiérarchique. Elle signifie la réalisation d'une fin par les moyens les plus simples. Le principe d'économie est un principe selon lequel la nature obtient "*le maximum d'effet avec le minimum d'effort*".

L'économie politique est l'étude positive des rapports des hommes vivant en société en tant que ces rapports tendent à la satisfaction de leurs besoins matériels. Elle comprend l'étude de la production, de la distribution, de la consommation et de la capitalisation des richesses nationales.

C- L'explication rationnelle de la recherche en économie

La recherche en économie s'ouvre dans plusieurs directions de la vie économique et sociale. Les nations occidentales deviennent alors des terrains où l'économiste est assimilé en même temps à un joueur (producteur et/ou consommateur) et/ou à un arbitre (théoricien qui formule des hypothèses, des concours ou des conseils...).

Bachelard, suscite l'étude des conditions psychologiques de la production pour prévoir les exigences de l'épistémologie économique. En effet, la multiplicité des présupposés théoriques en économie, le rôle majeur qu'ils jouent dans l'édification progressive du savoir et leurs incompatibilités éventuelles sont progressivement pris en considération jusqu'à nos jours. L'économiste face au chômage n'a pas l'esprit vide affirme ainsi Bachelard. Il s'agit, pour Bachelard, d'établir l'unité profonde des ressorts psychologiques sous-tendant la représentation psychologique et la représentation épistémologique. Bachelard défend surtout la thèse épistémologique parce que la thèse psychanalytique justifie l'existence de présupposés dont la mobilisation par l'économiste n'est pas pleinement consciente. La thèse épistémologique repose sur la rationalisation de la pensée économique. Bachelard montre que l'économiste-épistémologique a fait référence implicite à la conception physicienne de l'équilibre en économie pour expliquer le rôle majeur qu'y joue l'inconscient scientifique.

Bachelard distingue les idéologies et la philosophie dans les débats scientifiques. La science se situe dans un contexte universel. La désutilité associée au travail par l'économiste apparaît comme une hypothèse presque universelle, produit d'un présupposé caché et presque jamais questionné. Contre cette naturalisation quasi générale des présupposés fondamentaux de la science économique, l'épistémologie bachelardienne vient rappeler que rien ne va de soi et que tout est construit et que le constructeur doit prendre conscience de sa construction. Telle est donc la leçon que nous retiendrons de Bachelard en tant que philosophe : "en économie comme ailleurs, la science et notamment la science économique doit se faire avec conscience".

Le réflexe face à l'épistémologie et à la psychologie est lié à l'effet psychanalytique de la connaissance. Cela signifie qu'il faut psychanalyser la connaissance, établir au grand jour les présupposés de la recherche, éclairer ce qui, dans le psychisme du scientifique constitue le point de départ de sa science. Cette analyse permet de transposer en économie le mot d'ordre

d'une épistémologie à la Bachelard : il s'agit de s'atteler prioritairement à penser la science économique comme elle est pensée par l'économiste.

De ce mot d'ordre épistémologique découle une double explication en économie. D'une part, ce mot d'ordre épistémologique peut signifier la nécessité de relever, à l'aide des écrits de Bachelard, les obstacles épistémologiques à la connaissance économique. L'analyse du bullionisme a permis à l'Espagne au XVI^e siècle de mener une politique mercantiliste dans le but d'augmenter le stock d'or détenu dans le pays. Derrière cette politique figure une représentation simpliste de l'économie qui illustre et exprime une identité remarquable : richesse = quantité d'or. Cette identité n'a pas de sens aujourd'hui car la politique avec laquelle cette identité a été fondée n'a pas eu beaucoup de succès. D'autre part, une analogie apparaît et se représente comme ceci : une nation s'enrichit comme dans une famille et cela confirme la pensée de Bachelard parce qu'il pense que l'esprit scientifique doit sans cesse lutter contre les images, contre les analogies, contre les métaphores. Cela signifie que l'analogie qui mène de l'économie domestique à l'économie politique conduit à une connaissance défectueuse. D'Aristote à Adam Smith ou à David Ricardo, il n'y a pas continuité mais rupture. Une rupture que le Bullionisme, cette pensée confuse, n'opère pas encore (Bachelard, Bergson et Brunschwig, Canguilhem et Foucault, Koyé ou Vuillemin).

Pour mieux interpréter le mot d'ordre épistémologique, il serait préférable d'aller traquer dans l'économie contemporaine l'influence du sens commun afin de sommer les économistes de rompre avec lui. Cette première adaptation à l'économie du bachelardisme ne peut consister en une authentique application. De même, le bullionisme s'est spontanément trompé car n'a pas pu parvenir à la vérité sur les déterminants de la richesse : ce n'est pas la quantité d'or, de monnaie ou de biens qui détermine la richesse d'une nation ou d'une famille. Les physiocrates estimaient au XVIII^e siècle que la richesse d'une nation n'est pas proportionnelle à la quantité de métaux précieux dont elle dispose. Les physiocrates ont bâti leur système économique à partir de l'hypothèse selon laquelle la terre est seule productrice de richesses. Au XIX^e siècle, Adam Smith a mis en valeur le rôle des manufactures pour fonder l'une des raisons qui explique la manière de s'enrichir ou d'enrichir une nation dans les meilleures conditions.

La seconde interprétation du mot d'ordre épistémologique "*consiste à engager l'épistémologue à analyser non plus ce qui empêche le savoir, en raisonnant en termes d'obstacles épistémologiques, mais au contraire ce qui le fonde, en raisonnant alors en termes de conditions de possibilité de la connaissance économique*". Dans cette perspective, psychanalyser la connaissance économique ne consiste pas à aller dénicher les obstacles à la science qu'il appartient à l'économiste de combattre. La psychanalyse de la connaissance économique ambitionne d'aller quérir et interroger tout ce qui fonde le savoir économique, tout ce qui lui permet d'exister. Cette voie permet de se donner véritablement les moyens de saisir, d'analyser et de juger dans leur globalité les théories économiques.

Le contexte de la découverte distingue l'épistémologie économique traditionnelle et la nouvelle épistémologie économique. L'épistémologie économique traditionnelle renvoie au concept de "*découvreur*" selon le contexte de la justification. La nouvelle épistémologie économique met au centre le rôle du "*chercheur*" tenant compte du contexte de la découverte. Bachelard tente de relier les théories économiques à leurs présupposés théoriques. **Le premier grand présupposé théorique mobilisé en économie est celle des archétypes épidémiques.** Nous qualifions de la sorte toute préconception de la présentation du monde économique qui s'enracine dans les sciences de la nature (physique, chimie, biologie, géologie...). La propension de la science économique à puiser à la source physicienne est peut-être contemporaine de la connaissance de l'économie politique elle-même.

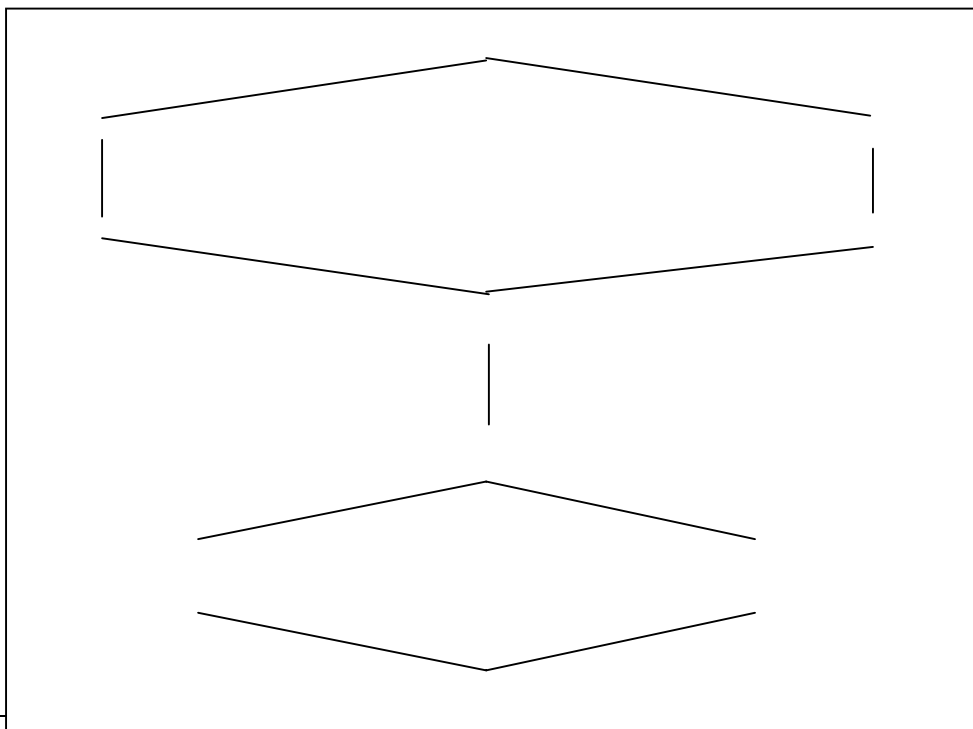
Hayek et Robinson sont deux marginalistes qui avaient le souci d'expliquer l'essence d'une naturalisation quasi générale des présupposés équilibristes et par fois évolutionnistes. Il

s'agit de fonder et ausculter les a priori à partir desquels la science économique a été édifiée. On peut voir apparaître l'influence du scientifique sur l'évolution de la pensée économique en général. Par exemple la loi sur la gravité universelle découverte par Newton Isaac⁴ a tendance à influencer la science économique affirme ainsi Cohen⁵.

Les théories évolutionnistes sur Hayek et Leroux ont montré que certaines sciences de la nature en général contribuaient à la théorisation économique. Mirowski a ouvert un important débat en proposant une érudite étude des relations entre physique et économie depuis deux siècles. Il a conclu sa discussion sur la nécessité d'une franche rupture entre ces sciences. Hodgson a même avancé l'idée de la biologisation de l'économie en tenant compte de l'influence évolutionniste en économie. A contrario de l'orthodoxie, ces analyses épistémologiques ambitionnent d'exhiber dans la science économique produite la trace des conditions psychologiques, historiques et sociales de sa production. C'est sous cet aspect multidimensionnel que le contexte de la découverte est considéré.

On peut souligner qu'avec les archétypes épistémologiques les idéologies sociales n'ont pas toujours reçu une attention épistémologique à la hauteur de leur influence sur les débats théoriques en économie malgré les réflexions de figures aussi emblématiques que Karl Marx, Joseph Schumpeter, Joan Robinson ou encore Solow. Alain Leroux dit : *"De même, alors que certaines approches ont commencé à investir leur attention sur le rôle des archétypes épidémiques en économie, de même, il nous paraîtrait opportun que les idéologies sociales devinssent dans un proche avenir un champ d'étude majeur en épistémologie économique, champ pour l'abord duquel une proposition de méthodologie vient d'être avancée"*⁶.

* Schéma n°1 : De la recherche à la production des connaissances fondamentales.



⁴ Newton Isaac est né à Woolsthorpe en 1642 et mort à Londres en 1727. Il est un physicien, mathématicien et astronome anglais. Il a découvert l'attraction universelle en voyant tomber une pomme à ses pieds.

⁵ Cohen, B. 1993. Analogy, Homology, and Metaphor in the Interactions between the Natural Sciences and the Social Sciences, Especially Economics, in *Non Natural Social Science : Reflecting on the Enterprise of More Heat than Light. History of political Economy*, sous la direction de N. de Marchi, Annual Supplement to Volume 25, Duke University Press, pp. 7-44, Par Alain Leroux 1999.

⁶ Bachelard dans *"Traité de philosophie économique"* suscite le rôle de l'économiste-épistémologue face à l'idéologie socio-politique. Il évoque la définition du champ d'étude de l'épistémologie économique en tenant compte de l'avancée méthodologique.

N.B. :Ce schéma n°1 est complété par le tableau n°1

II- ÉVALUATION DE LA RECHERCHE ET UTILITE SOCIALE

A- Raison universitaire : évaluation de la recherche

Par définition, l'université a ses origines et son histoire. Toute université conduit et forge en même temps une volonté politique dont l'objet principal est l'instruction et l'éducation de la jeunesse. Les politiques d'aménagement du territoire local, régional ou national dans le domaine universitaire ne sont pas premières. Pourtant l'objectif fondamental pour toute université est de créer continuellement et progressivement des réseaux de villes et d'agglomérations urbaines. L'enjeu socio-économique vise à organiser et à transformer les jeunes dans leur mentalité et dans leur comportement. L'enjeu institutionnel implique directement la nécessité de développer les qualifications et les compétences des jeunes afin de les insérer dans la vie sociale.

Au sens moderne du terme, l'université est un corps des maîtres de l'enseignement public des divers degrés. En France, l'université est un établissement public de l'enseignement supérieur constitué d'Instituts, de Centres et de Laboratoires de recherche.

Un laboratoire est un centre de recherche qui se présente comme étant un local spécialement aménagé pour faire des recherches, des préparations et des expériences scientifiques y compris les chercheurs, les moyens matériels et financiers.

Un laboratoire de recherche fonctionne selon des modalités et tenant compte des motifs et des objectifs finalisés et datés. D'une part, la production des connaissances exprime l'obligation de forger des travaux de recherche dans un laboratoire où les initiatives de recherche sont mises en œuvre au regard de la loi, c'est-à-dire la mise en place des procédures parlementaires, législatives ou réglementaires. D'autre part, l'influence interne et externe que subit un laboratoire de recherche dépend du lien qui existe entre les universités, les laboratoires, les chercheurs eux-mêmes et les entreprises. Ces trois dimensions (universités, laboratoires et entreprises) peuvent établir des flux et des transferts technologiques, humains, financiers et commerciaux entre elles. Enfin, l'évolution de l'organisation et du fonctionnement d'un laboratoire de recherche dans le temps obéit à des phénomènes complexes, nombreux et divers. En effet, un laboratoire doit être étudié périodiquement afin d'arriver à mettre en place des diagnostics justifiant les modifications et les changements, à définir des nouvelles orientations et à prévoir le futur.

L'évolution de la recherche par rapport à l'université prend en compte plusieurs variables.

L'évolution du niveau de recherche-développement dépend des différentes formes de valorisation mises en œuvre pour produire et finaliser les connaissances. Dans ce contexte, l'innovation correspond à l'accumulation et au changement. La production des connaissances suscite la relation université-laboratoire. D'une part, nous rappelons que l'université permet aux jeunes d'acquérir à un niveau d'éducation et d'instruction conduisant à l'insertion sociale. Les formations universitaires, depuis la première année jusqu'au doctorat, sont sanctionnées par des diplômes (Licence, MASTER et Doctorat) qui constituent à la fois le capital culturel et la valorisation de l'étudiant. Le diplôme devient alors une forme d'évaluation et de valorisation de l'étudiant dans le domaine statutaire. D'autre part, le laboratoire, en tant que

centre de recherche, assure des fonctions différentes (recherche, enseignement...). L'organisation des travaux de recherche se fait grâce à la mise en place des structures de transfert, des formations d'enseignement de début de troisième cycle (MASTER) pour la formation des docteurs, de l'organisation des manifestations (colloques, séminaires, conférences) et parfois des activités éditoriales. L'objectif principal est de réaliser dans la durée des procédés (méthodes, modèles, théories...) d'évaluation, de valorisation et d'innovation de la recherche. Un laboratoire, intégré dans une université, devient de plus en plus un milieu mouvant qui centralise toutes les activités de recherche, toutes les formations doctorales et même tous les réseaux de partenariat et de dépendance en matière de recherche.

L'évolution de la recherche par rapport à l'université dépend de l'évolution du contexte macro et micro social du laboratoire. Les stimuli peuvent être de nature économique (la croissance économique, la conjoncture économique...), financière (budget, aides financières, bourses...), politique (approbations, accords, soutiens politiques...).

L'évolution de la recherche par rapport à l'université obéit au même processus qui fonde la propriété intellectuelle (propriété industrielle, logiciel, droit d'auteur...). Dans ce contexte les travaux de recherche évoluent et sont mesurés par le nombre de brevets déposés par le couple universités-entreprises. Les profits pondérés successivement et progressivement par ce couple universités-entreprises dépendent du nombre de licences établies avec des particuliers (entreprises, pouvoirs publics, autres universités...). Le couple universités-entreprises est d'autant plus performant qu'il dépose des brevets et conclut des accords de licence d'exploitation. Le brevet est un instrument de mesure en matière de recherche-développement. Les licences d'exploitation sont porteurs de gains financiers pour le couple université/laboratoire.

Selon Barre Rémi et Esterle Laurence dans leur ouvrage "*Science et Technologie*" qui est un rapport de l'OST de l'année 2002, le secteur de la recherche publique civile compte 76000 chercheurs et enseignants-chercheurs. Les chercheurs sont 29 000 et les enseignants-chercheurs sont en tout 47 000. Ce personnel scientifique est concentré dans cinq des 22 régions françaises. On peut souligner la domination de l'Île-de-France où 32 % du personnel scientifique travaille en permanence. Plus de 10% de ce personnel scientifique travaille en Rhône-Alpes, 8% en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 6,5% en Midi-Pyrénées, 5% en Languedoc-Roussillon et le Nord/Pas-de-Calais est l'avant dernière des régions universitaires puisque l'Université du Littoral Côte d'Opale est l'avant dernière des universités de France. La densité de la région de l'Île-de-France est de 22,1 scientifiques pour 10 000 habitants (la moyenne nationale est de 13 scientifiques pour 10 000 habitants).

Barre Rémi et Esterle Laurence montrent aussi que la production scientifique française, depuis 1992, est en expansion mais avec un impact stable. De 1985 à 1997, la part mondiale des publications scientifiques de la France a connu une croissance régulière passant de 4,2% à 5,2%. Depuis 1997, cette part reste stable. Au sein de la Communauté Européenne, la part de la France passe de 14,2% à 15,6% entre 1985 et 1991. Cette part reste stable autour des années 1990 mais en diminution jusqu'aux années 1999 et 2000, où elle se situe à 15,4%.

Les positions technologiques de la France sont mesurées par le dépôt de brevets depuis le début des années 1990. Ces positions se dégradent continuellement et se comparent avec le reste du monde : le système européen et le système américain notamment. En premier lieu, dans le système européen entre 1989 et 1999, la position technologique de la France chute de 8,6% à 6,5% soit une perte de 24% en 10 ans. Cette position est maintenant mesurée par sa part européenne de brevets. Elle connaît la même rupture et se situe plus tardivement dans la tendance européenne. Il faut, cependant, souligner que l'évolution de la France par rapport aux autres se dégrade à partir de 1994 où la France a déposé 17,4% des brevets de l'Union Européenne dans le système des brevets européens. On verra que cette proportion passe à 15,2%. En second lieu, dans le système américain, la position technologique française passe

de 3,8% à 2,9% des brevets. Cette diminution correspond à une perte de 24% en 14 ans. Sur la même période, la position technologique européenne de la France évolue de 15,7% à 16,4%. Dans le brevet européen, la France garde ses meilleures positions technologiques dans la consommation des ménages (9,1% des brevets mondiaux) et en machine-mécanique-transport (8,2 % des brevets mondiaux). Le domaine le plus faible de la France est celui de la machine-matériaux (5,2 % des brevets mondiaux).

B- Raison sociale : utilité sociale

Pour comprendre l'utilité sociale de la recherche en économie et en science économique il faut évoquer le rôle prépondérant que jouent l'économiste, l'expert et l'homme politique dans l'activité économique et sociale. L'ensemble des procédés (méthodes, théories...) utilisés implique nécessairement la dynamique du système productif et de la croissance économique. La notion de l'égalité, de légitimité, de certitude, de science et d'opinion domine l'évolution de l'économie et de la science économique. Ces trois acteurs (économiste, expert et homme politique), même à des points de vue différents, se servent de l'analyse du pouvoir pour expliquer comment le phénomène politique utilise ou se sert de l'incertitude pour atténuer les conflits engendrés par l'opinion surtout publique. Dans cette logique, on peut voir apparaître le rôle de l'expert dans la définition de l'incertitude face à l'opinion, de l'autolimitation de la science économique et de l'autodestruction.. L'économie dite "*économie de l'expert*" ne fait que renforcer le rôle de l'expert dans l'analyse économique. Ces trois acteurs (notamment l'économiste et à la rigueur l'expert) fondent leurs raisonnements dans une logique d'autorité et de théorisation. L'expérience, en ce sens, n'intervient que pour éviter les répétitions inutiles. La démarche empirique, comme tous les protocoles expérimentaux, est souvent soutenue par la mise en place des tests ou des diagnostics ayant des fonctions de contrôle et de régulation.

Selon Bernard Maris⁷, l'économie positive ou encore l'économie normative, selon Benetti, vise à normer a priori le réel en situation de concurrence pure et parfaite. Cela veut dire que le réel parfait existe en économie tenant compte de l'homogénéité des produits, de la transparence des marchés, de l'atomicité, de la fluidité et de la liberté d'aller et venir des acteurs des marchés. On peut souligner la volonté d'étendre la formation pour justifier l'existence des marchés parfaits et d'inciter l'État, si cela est nécessaire, à intervenir pour contrôler et réguler l'activité économique par les lois naturelles des marchés : il s'agit d'éliminer les rigidités et les dysfonctionnements afin de favoriser le retour à l'équilibre économique. Hal Varian considère que l'économie est une technique d'aide à la décision et/ou une science de l'action. L'aide à la décision est le fait spécifique de l'expertise. L'économiste-savant se comporte parfois comme un expert-conseil car il ne s'intéresse pas aux seuls modèles descriptifs : il utilise des observations de comportement pour formuler des conseils ou des politiques à adopter en phase de récession économique par exemple. La formalisation a favorisé le raisonnement en économie fermée. Mais, en économie ouverte la négociation devient un support légitime de croissance économique.

La confusion fréquente des fonctions du chercheur en économie, de l'expert et du politique est en grande partie due à l'évolution des rapports entre savoir général et savoir orienté commercialement. Cette tendance favorise d'une part la tendance vers l'application des connaissances économiques par la contractualisation et d'autre part la tendance vers le développement de "l'expertise" au détriment de la pensée critique. Dans ce contexte et selon

⁷ Bernard Maris, Économistes, Experts et politiques, *Innovations Cahiers d'économie de l'Innovation*, n°18, 2003-1.

Dimitri Uzunidis⁸, la pensée économique actuelle cherche à comprendre et à donner un cadre d'analyse et d'explication à l'application de la science à la production immédiate qui détermine les inventions et à l'application de la recherche industrielle à une grande échelle systémique : on parle alors de la science, de la technique et de la mise en valeur des inventions pour le développement technologique et/ou économique.

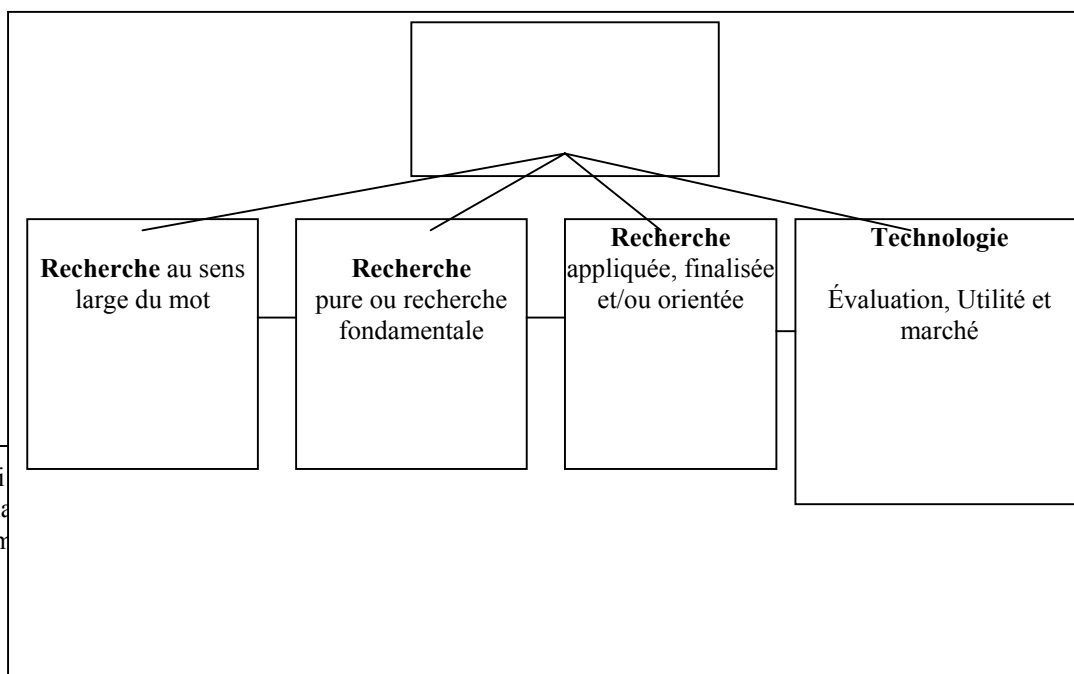
La production libérale de la croissance traditionnelle a été bouleversée par l'introduction dans les approches libérales de l'accumulation. La marchandisation actuelle de la science a pour objectif la mise à la disposition des entreprises d'un ensemble de ressources de production, plus particulièrement celles qui sont à l'origine de création de marchandises nouvelles et de mise au point de nouveaux processus et méthodes de production. L'innovation est aujourd'hui conditionnée essentiellement par la rapidité du transfert de savoir scientifique et technique du public vers le privé, du collectif vers le concurrentiel, de l'université vers l'entreprise, du laboratoire de recherche vers l'unité de production.

Les notions d'externalités et de réseaux de production s'expliquent selon l'analyse de l'évolution économique. Le terme "*externalité*" explique le processus actuel d'innovation technologique et de création d'entreprises technologiques. Le terme "réseau" désigne alors les liaisons industrielles, commerciales et financières déployées par les firmes pour intégrer les externalités et nourrir les processus d'innovation. La diversification des canaux de transferts de connaissances et d'informations scientifiques et techniques des espaces publics de formation des ressources de production ou de transfert comme les universités vers les entreprises en est une preuve.

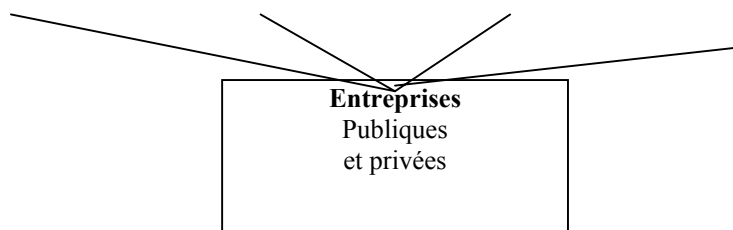
L'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montre que l'innovation ne dépend plus uniquement des réalisations individuelles des entreprises et des universités mais, de plus en plus, de leur coopération. Le système d'innovation d'un pays donné sera d'autant plus efficace que, en plus de la grande et bonne qualité des ressources scientifiques et techniques qu'il mobilise, les liens de cette coopération seront forts et denses et les réseaux riches.

La réalisation des réseaux d'innovation ou de transfert de ressources du public vers le privé doit se faire par la reconsidération des relations synergiques à l'intérieur du système scientifique et technologique du pays. Il s'agit de multiplier les échanges entre les universités et les entreprises, de favoriser la création des institutions de valorisation de la recherche par les entreprises, d'élaborer des statuts "*privatisés*" pour le chercheur qui envisage de se transformer en entrepreneur et d'accorder des avantages fiscaux et juridiques aux entreprises innovantes.

* Schéma n°2 : Le processus des transferts entre universités et entreprises



⁸ Dimitri Uzunidis montre la transformation



III- LE CAS DU LABORATOIRE REDEPLOIEMENT INDUSTRIEL ET INNOVATION

A- Présentation du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation

Le laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation (Laboratoire RII) est aussi l'Équipe d'accueil 3604. Créé en novembre 1994, le Laboratoire RII offre une double image. L'une renvoie aux politiques d'aménagement du territoire local et régional. Le Nord/Pas-de-Calais devient alors le champ d'action principal du Laboratoire RII. L'autre apparaît dans le système éducatif : il s'agit de mettre l'accent sur la formation par et à la recherche. L'objectif consiste à contribuer à la lutte contre le chômage, l'exclusion et la précarité de l'emploi. Ces deux images sont en complémentarité et imposent deux obligations. L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) a vu naître une équipe de recherche en économie et sociologie pouvant créer des centres de pilotage et de transfert dont l'objet est de faire face aux problèmes économiques localisés dans la région Nord/Pas-de-Calais, en France et dans le monde. Mais aussi, l'ULCO est conscient de la difficulté d'organiser et d'entretenir des équipes de recherche dans un laboratoire en sciences humaines et notamment en économie.

1- Les axes de recherche

La particularité du Laboratoire RII se situe dans la position disciplinaire et sur les axes thématiques de recherche. Le thème de l'innovation est central dans les travaux de recherche du Laboratoire RII. Le Laboratoire RII a une approche pluridisciplinaire et il est spécialisé dans plusieurs branches de l'économie : économie industrielle, économie de l'entrepreneuriat, économie de l'entreprise, économie de l'innovation et économie sociale. Le Laboratoire RII est unipolaire et il est localisé dans la Maison de la Recherche en Sciences de l'Homme de Dunkerque. L'axe "*socio-économie du travail industriel et de l'entrepreneur*" est caractérisé par l'économie, le social et l'organisation du travail. L'axe "*Économie de l'innovation et des systèmes techno-économiques*" est orienté vers l'étude et la théorisation de l'innovation dans le processus de changement géo-économique. L'axe "*Économie industrielle internationale*" a une approche basée sur les firmes multinationales structurées en réseaux (contrats, relations contractuelles, sous-traitance, franchise, essaimage, concession...). L'axe "*La pensée économique*" monopolise les huit thèmes de recherche en économie développés par le Laboratoire RII pour l'année universitaire 2001/2002. Les équipes sont regroupées en deux catégories différentes et expriment la même valeur qui est celle de l'intérêt et du bien-être commun. Parlons maintenant des formations et des structures associées au Laboratoire RII.

2- Les formations conjointes

Les formations de troisième cycle sont généralement en deux catégories (MASTER professionnalisé et MASTER recherche) et sont constituées chacune d'une unité de valeur dont l'objet est de permettre aux jeunes d'accéder aux études doctorales. Mais, le MASTER Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel (MERI) est une nouvelle formation associée au

Laboratoire RII mise en place à partir de l'année universitaire 2002/2003. Cette formation est bipolaire parce qu'elle fonctionne en codirection entre l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et l'Université Jules Vernes Picardie (UJVP) d'Amiens.

3- Les structures associées

Le Laboratoire RII a mis en place des structures associées qui sont au nombre de deux.

Le RUEE est le Centre de Recherche Universitaire et d'Études Économiques qui tente de mettre en relation le monde universitaire avec les acteurs économiques. Ce Centre de valorisation de la recherche facilite la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs entre le Laboratoire RII et l'ULCO, entre le Laboratoire RII et l'étranger. Rappelons que la mobilité du personnel scientifique est une des formes de valorisation de la recherche la mieux appréciée par les responsables et la plus fréquente dans la pratique.

Le RUEE est aussi une structure d'aide à l'innovation et à la veille stratégique par la valorisation de la recherche et par les prestations de services qu'il propose et les différentes interventions qu'il effectue dans les stratégies d'innovation des entreprises par transferts technologiques, dans l'évaluation des risques sur les marchés surtout mondiaux, dans le développement des projets environnementaux, dans l'organisation du travail et dans la formation des jeunes, dans le système d'aides ponctuelles ou potentielles pouvant éventuellement faciliter la création et le transfert d'entreprises.

L'OERD est l'Observatoire Économique de la Région Dunkerquoise : c'est un Centre de pilotage qui a été créé par les collectivités territoriales de la région dunkerquoise. Il est composé par des membres de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), du Port Autonome, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie mais grâce à l'initiative du Laboratoire RII. L'objectif de ce groupe de pilotage est d'établir une analyse globale de l'économie locale, de fournir des outils d'aide à la décision aux décideurs locaux et de réaliser des études plus spécifiques en fonction des demandes des institutions partenaires. Ce groupe de pilotage a mis en place un suivi des besoins en qualification, des problèmes d'emploi et d'évaluation des formations. L'OERD doit développer des travaux de recherche en économie au profit du Laboratoire RII et de la région dunkerquoise.

L'association INNOVAL "*Entrepreneur et milieux locaux*" organise des tables rondes, des journées portes ouvertes ou des colloques au profit du MASTER Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel (MERI) et de ses étudiants.

Innoval Agence d'Édition a, depuis 2001, son siège à Paris où elle assure des activités de publication.

4- Les activités éditoriales

Les activités éditoriales constituent une source vitale pour le Laboratoire RII et la source la mieux appréciée par les responsables et les chercheurs de l'Équipe d'accueil 3604.

La revue "*Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*", créée en 1995, est semestrielle. La revue Innovations est publiée à l'initiative des chercheurs en sciences sociales et économiques touchés par la "*révolution informationnelle*" : informatique, communication, réseaux, Internet, satellites, banques transfrontières de données, autoroutes de l'information, etc. Le support-papier de la connaissance, nous dit-on, tendrait à disparaître. Nous ne le pensons pas. En revanche, nous pensons que l'hyperspécialisation du savoir facilitée par la

"révolution informationnelle" invalide, très souvent, l'approche globale d'un phénomène-problème-social.

Le pouvoir socialisant de la puce électronique se combine avec la complexification des relations économiques et sociales que la puce, pourtant, doit simplifier. Cela est-il possible? La revue Innovations s'efforce de joindre les deux bouts en prenant la place dans la réflexion sur les rapports entre innovation et relations économiques et sociales et la théorisation de ces rapports. Elle a ainsi un double objectif : participer au débat , qui prend de plus en plus d'ampleur depuis quelques années, sur la place de l'innovation technologique et organisationnelle et des nouvelles pratiques économiques et sociales dans la vie de tous les jours ; tenter de faire connaître les nouvelles conceptions et méthodes d'analyse et d'investigation en sciences sociales.

La revue Innovations est une revue universitaire dans laquelle sont publiés des articles de sciences économiques (économie de l'innovation, économie industrielle, économie internationale). Sont également acceptées des contributions en sciences juridiques, sciences de gestion et sciences sociales, sciences politiques.

Les thèmes

Le progrès technique, la dynamique de l'innovation et de la diffusion. Les stratégies des acteurs face au changement technique, entreprises, entrepreneur, emploi. Mondialisation et normalisation des technologies, modification des structures nationales d'innovation et paradigme techno-économique. Transferts de technologie et développement. Redéploiement des firmes, firmes réseaux et réseaux de firmes ;

La pensée scientifique

Orthodoxie- hétérodoxie en économie industrielle. Risque et incertitude, imperfections des marchés. Réexploration des "*Classiques*" et nouvelles pistes théoriques en économie de la croissance. Approches pluridisciplinaires et doctrines économiques. Critique et méthode de la critique en sciences économiques et sociales ;

L'expérimentation

Branches, filières et systèmes productifs. entrepreneur et entreprise. Chômage et emploi. Économie et organisations. Gestion du travail et de sa disponibilité. Gestion des flux de capitaux et de l'information. État, régulation, rerégulation, dérégulation des marchés et des économies. Firmes, marchés et États ;

Les outils

Analyse prospective, méthodes d'évaluation et de qualification des progrès de la science et de la technologie, méthodes d'évaluation des retombées des innovations technologiques, organisationnelles et économiques.

La Lettre d'information du Laboratoire RII, "*Innov.doc*", créée en 1997 est trisannuelle. Ce magazine est éditorial sur trois points essentiels. D'abord, faire de la recherche consiste aussi à communiquer avec d'autres chercheurs. Face à la multiplication des recherches et des moyens de diffusion de l'information pour le moins hétérogènes, il apparaît essentiel de mettre en place des repères afin de mieux partager les intérêts scientifiques et de lancer de nouveaux débats. Ensuite, la raison pour laquelle les responsables qui ont créé ce magazine se sont fixés comme objectif de faire connaître leurs travaux et de susciter des commentaires et des critiques. Enfin, tous les numéros (de 1 à 18 jusqu'à septembre 2002) sont donc l'occasion de faire le point sur les activités du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation au cours de chaque année universitaire. En effet, le Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation n'est pas moins actif. C'est la raison pour laquelle il a besoin des réactions des pairs afin d'améliorer cette lettre à chaque fois que cela serait nécessaire.

La collection "*Économie et Innovation*" aux Éditions de l'Harmattan assure des activités de publication. Cette collection est associée au Laboratoire RII depuis 1996. Dans cette publication sont publiés des ouvrages d'économie industrielle, financière et du travail et de sociologie économique qui mettent l'accent sur les transformations économiques et sociales suite à l'introduction de nouvelles techniques et méthodes de production. L'innovation se confond avec la nouveauté marchande et touche le cœur même des rapports sociaux et de leurs représentations institutionnelles. Ces ouvrages s'adressent aux étudiants de troisième cycle, aux chercheurs et enseignants-chercheurs.

Les séries Krisis, Clichés et Cours Principaux font partie de la collection.

La série Krisis a été créée pour fixer les impressions du monde économique. Les ouvrages contiennent photos et textes pour faire ressortir les caractéristiques d'une situation donnée. Le premier thème directeur est : "*Mémoire et actualité du travail et de l'industrie*" ; le second : "*Histoire et impacts économiques et sociaux des innovations*" est placé sous la responsabilité de Blandine Laperche pour 2002.

La série Cours Principaux comprend des ouvrages simples et fondamentaux qui s'adressent aux étudiants des premiers et deuxièmes cycles universitaires en économie, sociologie, droit, et gestion. Son principe de base est l'application du vieil adage chinois : "*le plus long voyage commence par le premier pas*".

5- Les multiples relations de partenariats

Le Laboratoire RII garde des relations privilégiées avec des organismes internationaux et des universités à l'échelle internationale.

Les étudiants de MASTER Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel et les chercheurs du Laboratoire RII peuvent effectuer des stages ou des travaux de recherche (séminaires, conférences, colloques...) dans ces organismes internationaux et/ou universités étrangères partenaires (OCDE, CNUCED-ONU, SPRI).

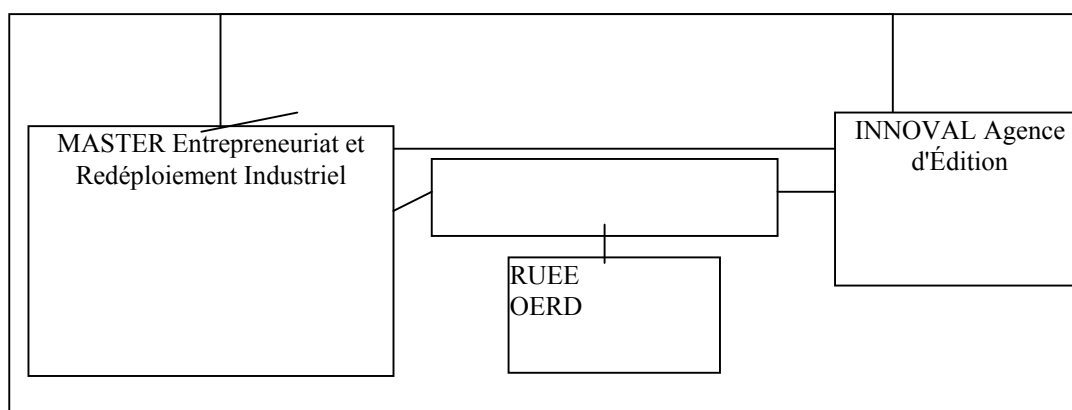
Les programmes Interreg et les programmes Socrates ont comme objectif de réaliser des travaux de recherche, des séminaires, des publications et des échanges de formations de troisième cycle.

Le Laboratoire RII garde aussi des relations privilégiées avec l'université du Québec au Canada, l'université de Salonique, l'université de Thrace et l'université de Patras en Grèce, l'université Libre de Bruxelles en Belgique, l'université de Cracovie en Pologne et l'université de Tunis en Tunisie etc. Ces relations fondent l'organisation des séminaires, des colloques et des publications communs.

Les contrats et les relations contractuelles constituent une forme de valorisation très appréciée au sein du Laboratoire RII. Entre septembre 1999 et octobre 2001, le Laboratoire RII a établi un contrat de valorisation avec le Groupement d'intérêt public Management Interdisciplinaire du Transfert et de l'Innovation (MITI) précisant les enjeux de la propriété industrielle dans la création d'entreprises. Ces enjeux soulèvent le rôle éminent de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) dans le processus d'innovation et de protection en matière de recherche scientifique. Il s'agit d'aider et d'encourager la création d'entreprises innovantes. Entre janvier 1999 et décembre 2001, le Laboratoire RII et l'université du Kent en Angleterre ont mis en place des programmes Interreg qui doivent faciliter l'harmonisation entre les flux transfrontaliers de main d'œuvre dans l'euro-région. Entre septembre 1998 et septembre 1999, le Laboratoire RII, le Conseil Régional du Nord/Pas-de Calais et les entreprises industrielles de Dunkerque ont signé un contrat concernant l'aménagement du temps et du procès de travail et l'organisation de la production en continu dans ces entreprises industrielles. Entre septembre 1997 et septembre 1998, le Laboratoire RII, les secteurs d'activités des investissements étrangers à Dunkerque, la Communauté Urbaine de

Dunkerque, la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Dunkerque et le Port Autonome de Dunkerque ont signé un contrat pour développer les politiques et l'observation économique à Dunkerque.

Schéma n°3 : Composition du Laboratoire RII



B- Réalisations et perspectives du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation

Nous nous intéressons à l'étude du Laboratoire RII dans son évolution et dans son état actuel. L'enquête intitulée "*Questionnement des chercheurs du Laboratoire RII*" réalisée dans la période du 25/07/2002 au 10/09/2002 nous permet de mettre en valeur l'aspect statistique de cette étude portant sur l'observation du phénomène économique et de pouvoir susciter dans une logique spécifique le domaine monographique de cette enquête à savoir la compréhension de l'organisation, du fonctionnement et de l'exécution des travaux de recherche du Laboratoire RII.

L'objectif de cette étude consiste à analyser l'évolution de l'ensemble des travaux de recherche du Laboratoire RII. Il s'agit de mettre en valeur certains éléments qui caractérisent le Laboratoire RII.

Les chercheurs du Laboratoire RII, au nombre de 25 en 2002, sont en majorité jeunes. L'âge moyenne de ces chercheurs est de 40 ans pour les hommes et 35 ans pour les femmes. La moyenne d'âge des chercheurs nationaux, tout sexe confondu, est d'environ 35 ans.

Les chercheurs du Laboratoire RII sont en majorité des hommes (4/19 de ces chercheurs sont des femmes) et ceci reste valable au niveau national.

Les chercheurs du Laboratoire RII sont français de naissance ou de nationalité. Si le chercheur du Laboratoire RII n'est pas français, il est européen ou africain (Afrique Noire ou Afrique du Nord).

D'une manière générale, les chercheurs du Laboratoire RII résident à Dunkerque ou à Lille hormis une ou deux exceptions près. Le principe de la distance domicile-travail est respecté en matière de localisation géographique. On peut donc constater qu'en matière de recherche l'effet de proximité géographique et économique par rapport au Laboratoire RII joue énormément sur la localisation et sur le déplacement de ses chercheurs.

La variable "*date d'entrée*" au Laboratoire RII suscite deux avantages. Le premier souligne une dimension temporelle, celle qui autorise la compréhension dans le raisonnement théorique. Le second avantage montre que l'expérience du chercheur, tout sexe confondu, est une valeur à perfectionner dans les situations immédiates. Les chercheurs du Laboratoire RII sont conscients du travail qu'ils ont à accomplir.

La valeur universitaire est mesurée par le patrimoine culturel (diplômes et équivalents) et par le statut du chercheur. Le Laboratoire RII est bien rodé dans ce domaine puisque du MASTER au Doctorat et de l'étudiant en thèse au professeur habilité à diriger des recherches, le niveau de formation des chercheurs conditionne celui de la recherche-développement.

Le Laboratoire RII bénéficie de la répartition géographique de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et de la mise en place de l'école doctorale au sein de l'ULCO depuis l'année 2001. Les quatre Centres de Gestion Universitaire (Dunkerque, Boulogne, Calais et Saint-Omer) ont un effet de synergie sur l'organisation et le fonctionnement des laboratoires de l'ULCO. Le Laboratoire RII est notamment bénéficiaire de cet effet de synergie dont la portée conduit à l'ouverture nationale de la recherche publique aux entreprises.

En conséquence, les suggestions que l'on pourrait éventuellement identifier auprès de chaque chercheur du Laboratoire RII tendent en majorité vers l'optimisme. Le Laboratoire RII présente une valeur optimale qui est celle de l'adaptabilité caractérisée par les relations entre l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la fonction de gestion des ressources humaines et le statut des chercheurs.

Le Laboratoire RII s'ouvre à deux perspectives complémentaires. La conception et l'exécution des travaux en commun obéit au principe de la dichotomie, elle-même, illustrant l'importance des rapports de travail et leur évolution. Le Laboratoire RII dans cette perspective se présente comme étant une unité de valeur économique dont l'intérêt porte sur la recherche et sa valorisation. Finalement, l'organisation des manifestations à l'extérieur du Laboratoire RII correspond à une logique spécifique de travail. Les chercheurs du Laboratoire RII participent à des colloques, à des publications ou à des programmes de recherche.

Le Laboratoire RII se trouve face à des besoins qu'il doit satisfaire à court, à moyen ou à long terme. D'abord, il doit envisager de recruter des enseignants-chercheurs, des ingénieurs d'étude et de recherche, des assistants à la recherche et des secrétaires permanents. La valorisation des travaux de recherche du Laboratoire RII fait déjà appel à des fonds propres auprès des autorités compétentes. Ce besoin de financement met en évidence l'état de la capacité financière qui dépend de l'autofinancement. L'aspect socio-économique est fortement lié au caractère scientifique.

Le Laboratoire RII, selon ses fonds disponibles, devrait envisager la possibilité d'accéder à des nouvelles bases de données tels que Proquest, Jstore, Hoover's Online ...etc. L'accession à ces nouvelles bases de données faciliterait, à titre individuel ou collectif, le travail de certains chercheurs du Laboratoire RII.

Soulignons que l'ouverture de la recherche publique aux entreprises est une forme de valorisation que le Laboratoire RII pourrait éventuellement tirer profit grâce aux relations que ce dernier a avec le monde des entreprises

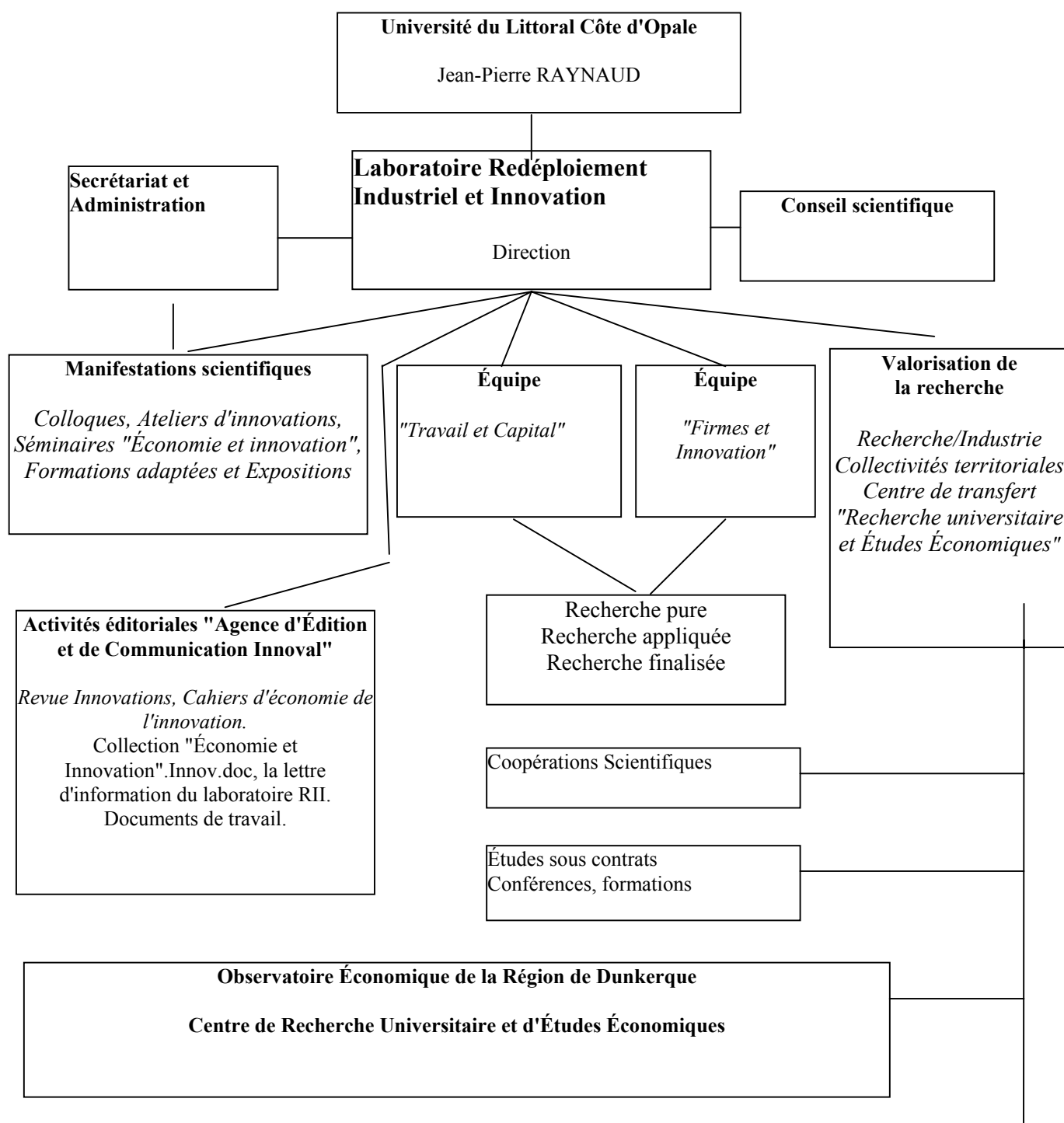
C- Tableau n°1 : Typologie, objectifs et réalisation de la recherche

Type de recherche	Objectifs	Réalisation
Recherche Fondamentale.	Production des connaissances nouvelles pour comprendre les phénomènes naturels et sociaux : découverte des lois, des théories	Les chercheurs des universités, des Centres de recherche et des entreprises.

	etc.	
Recherche Appliquée.	Application des connaissances fondamentales pour donner naissance à des inventions.	Ingénieurs et techniciens des entreprises. Chercheurs des universités.
Développement Technologique et Expérimentation.	Des tests et des prototypes.	Ingénieurs, Techniciens des entreprises.

Source : Traité de philosophie économique d'Alain Leroux et Alain Marciano, 1999 et documents assimilés en bibliographie.

Organigramme du laboratoire RII



MASTER Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel

CONCLUSION

En conclusion, l'ensemble d'opérations par lesquelles se manifestent le rôle et les objectifs des travaux de recherche du Laboratoire RII permet de voir et comprendre le fonctionnement de celui-ci. Dans ce contexte, une fonction signifierait la mise en place des pouvoirs de décision, de jugement, de choix et d'actions collectives. Les conditions de fonctionnement des laboratoires en France ont été radicalement transformées : intensification de la concurrence locale, régionale, nationale et internationale ; apparition et utilisation des nouvelles technologies ; la prolifération des théories, des modèles et des méthodes. L'organisation et le fonctionnement du Laboratoire RII obéit au principe de la hiérarchie.

En tant que Laboratoire en sciences humaines et sociales, le Laboratoire RII se spécialise en économie. D'abord, l'économie de l'entrepreneuriat est une discipline de l'enseignement de l'entrepreneuriat. Elle exprime l'ensemble des économies nationales qui se développent grâce à la contribution et à la régénération des phénomènes vitaux nés de la création d'entreprises. Ensuite, l'économie de l'entreprise est liée au management de l'entreprise et définit les modalités théoriques et pratiques pour l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise. Elle fait apparaître le rôle éminent des agents et des agrégats économiques. Selon Jean Peyrelevade, une entreprise est un organisme structuré autonome qui élabore des biens et des services en vue de satisfaire des besoins exprimés sur le marché par les consommateurs ou par d'autres entreprises. Enfin, l'économie industrielle étudie et analyse toutes les structures productives des biens marchands et non marchands. Elle évoque le rôle de l'innovation, de la firme réseau, du modèle S-C-P (Structures, Comportement et Performance) et de la théorie des marchés contestables et des marchés soutenables.

La valorisation de la recherche en économie met en évidence la trilogie : production de la connaissance-évaluation puis orientation vers une finalité sociale-utilisation sociale. Le Laboratoire RII valorise ses travaux de recherche par les débats scientifiques et par les activités éditoriales. Les formations et les structures associées valorisent les travaux de recherche du Laboratoire RII par transfert des savoirs et des savoir-faire.

Le Laboratoire RII doit envisager les éventualités suivantes : les besoins en fonds propres sont devenus vitaux pour le financement de tous les projets ; le recrutement du personnel scientifique doit faciliter la rotation et le déplacement des chercheurs tout en favorisant un gain de temps ; l'acquisition des outils informatiques à court et à moyen terme ne serait qu'un avantage pour certains chercheurs du Laboratoire RII.

L'ouverture ou la fermeture de la recherche publique aux entreprises est susceptible d'être une problématique pour tous les laboratoires de France et notamment le Laboratoire RII en tant que laboratoire d'économie. Cela signifierait que l'ouverture ou la fermeture de la recherche publique aux entreprises pourrait éventuellement constituer une forme de valorisation de la recherche en France. Comme l'avenir, le Laboratoire RII est ouvert au progrès.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- BACHELARD G. ,1995 avec l'ouvrage : "*Épistémologie. Textes choisis*", Paris, Presse Universitaire de France (PUF) ; Première édition, 1971.
- BARRE René et ESTERLE Laurence avec l'ouvrage : "*Science et Technologie*" ; Rapport de l'OST ; Éditions : Economica, 2002, Paris.
- BOUDON, R. et M. CLAVELLIN (sous la direction de), 1994 avec l'ouvrage : "*Le relativisme est-il résistible?*" Regards sur la sociologie des sciences ; Éditions : Presse Universitaire de France (PUF), Paris.
- BOUTILLIER Sophie et UZUNIDIS Dimitri avec l'ouvrage : "*Entrepreneurs et innovation en Grèce*", L'Entrepreneur révolutionnaire, Dynamiques d'entreprises ; Éditions : L'Harmattan, 1994.
- BOUTILLIER Sophie, Alban GOGUEL d'ALLONDANS et Dimitri UZUNIDIS "*Réussir sa thèse ou son mémoire*" ; Éditions : STUDYRAMA, 2002.
- BLANG, M.1994 avec l'ouvrage : "*La méthodologie économique*" ; Édition : Economica, Paris, 1980.
- LAPERCHE Blandine ; Une région en reconversion : Le Dunkerquois; ouvrage : "*Toute la vie pour apprendre*", un slogan ou un véritable droit pour toutes et pour tout? INSTITUT DE LA RECHERCHES DE LA FSU, COORDINATION : YVES BAUNAY ET ANNIE CLAVEL, 2002.
- LEROUX Alain et MARCICIANO Alain (sous la direction de) avec l'ouvrage : "*Traité de la philosophie économique*" ; Ouvertures économiques ; Éditions : Balises, De Boeck et Université, 1999.
- L'Esprit de la Côte ; ULCO ; Dossier présenté au titre d'une équipe d'accueil intitulée "RII ; DSPT ; Principal 7 ; DSPT secondaire 6 ; au sein de l'ULCO ; Site de Dunkerque (1997-2002) ; Pour les activités (1994-1996), 2002.
- MARIS Bernard a réalisé le travail de recherche sur : "ECONOMISTES, EXPERTS ET POLITIQUES" et sur les problèmes posés par l'agrégation des fonctions de préférences (voir MARIS, 1975).
- PEYRELEVADE Jean avec l'ouvrage : "*Économie de l'entreprise*" ; Éditions : Librairie Arthème Fayard ; Les savoirs, 1989.
- Rapports scientifiques du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation, 1997, 1999, 2001.
- REPERES (Statistiques, Personnel, Formations, Thèmes de recherche et Renseignements pratiques) ; Un document conçu et réalisé par l'Observatoire des Formations et de la Vie Universitaire du Littoral en Collaboration avec l'ensemble des services centraux de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), Année universitaire 2000/2001 et 2001/2002.
- UZUNIDIS Dimitri ; "*Valorisation de la recherche et stratégie du capitalisme*" ; ouvrage : "*Toute la vie pour apprendre*", un slogan ou un véritable droit pour toutes et pour tout? INSTITUT DE LA RECHERCHES DE LA FSU, COORDINATION : YVES BAUNAY ET ANNIE CLAVEL, 2002.
- UZUNIDIS Dimitri fondateur d'"*INNOV.DOC, La Lettre d'Information*" trisannuelle du Laboratoire RII, de 1997 à 2002.
- UZUNIDIS Dimitri ; "*INNOVATIONS, Cahiers d'économie de l'innovation*" ; La Revue fondée en 1995 aux Éditions de L'Harmattan ; Paris, Bruxelles.